

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° P19-0031912

(53990)

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 07655

Société : Royal air maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : SACHI Abderrahman

Date de naissance : 19/03/1957

Adresse : 523 Lot Hay fateh El oufia

Casablanca

Tél. : 0663643449

Total des frais engagés : 736,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 16/03/2009

Nom et prénom du malade : JENNY Taïba

Age : 62 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affectation ORL

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 16/03/2009



## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
16/12/2020	Ys		250000	Dr. J. ARRIBA ALVAREZ Oto-Rhino-Laryngologie N° 76, 1er Etage de la Clinique Hôpital Hey Hassouna 1 Side Abderrahmane 17000 Casablanca Tunisie Tel: +216 98 22 22 22 Email: drjarribaalvarez@gmail.com
23/12/2020	cs		Général	

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
STE PHARMACIE HAMZA CAT. LANCA Lot. Hj. Tarr. N° 5 N° 3 Lot. 64 Casablanca - Tel. 0522 98 10 28	16/12/2020	412.80
STE PHARMACIE HAMZA CAT. LANCA	23/12/2020	73.20

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	H G B	Coefficient DES TRAVAUX
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Dr. Ahmed JABRI**

Spécialiste O.R.L

Maladie et Chirurgie

Nez - Gorge - Oreille - Face et Cou

Exploration de l'audition - Endoscopie

Ancien praticien à l'hôpital 20 Août

Casablanca

**الدكتور أحمد جابري**

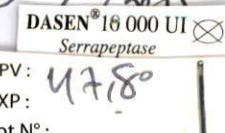
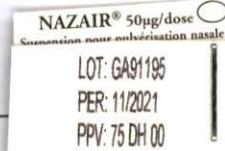
اختصاصي في أمراض وجراحة الأنف،  
الأذن - الحنجرة - جراحة الوجه والعنق  
تشخيص السمع - الفحص بالمنظار  
طبيب سابق بمستشفى 20 غشت

الدار البيضاء

Casablanca, le:

M ٢٠١٢/١٢/٢٠١٣

JEDNY / ٢٠١٣/١٢/٢٠١٣



1. Rufen Up 40 ₡ 15.00

leso

215.00

19/

52

No 201R part II

II part 21)

52

12m

67.80

DAZER 4

21/

1078

kg

76 شارع سيدى عبد الرحيم - درب الحرية، الطابق الأول ( أمام مصحة ياسمين ) الحسي - الدار البيضاء  
76, Bd. Sidi Abderrahmane - Derb El Houria, 1er étage (En face Clinique Yasmine) Hay Hassani  
Casablanca - Tél.: 0522 93 14 99 - Email : ahmedjabri@hotmail.com - INPE : 091079491

**Dr. Ahmed JABRI**

**Spécialiste O.R.L**

**Maladie et Chirurgie**

**Nez - Gorge - Oreille - Face et Cou**

**Exploration de l'audition - Endoscopie**

**Ancien praticien à l'hôpital 20 Août**

**Casablanca**

**الدكتور أحمد جابري**

إختصاصي في أمراض و جراحة الأنف،

الأذن - الحنجرة - جراحة الوجه والعنق

تشخيص السمع - الفحص بالمنظار

طبيب سابق بمستشفى 20 غشت

الدار البيضاء -

Casablanca, le : ٢٣-١٢-٢٠٢٢ : الدار البيضاء، في :

M

Henry Culus,

24.40 x 3

1) - Levothyrox 100 µg

73.20

19)

52

6 mg.

Dr. JABRI AHMED  
Oto-Rhino-Laryngologie &  
Chirurgie de la Cervico - Faciale  
N° 76, 1er étage Derb El Houria  
Bd. Sidi Abderrahmane - Hay Hassani  
Casablanca - Tél.: 0522 93 14 99

STEPHARMACE HAMZA  
CASARLANCA  
Lett. Haj Sotah Rue 6 N° 3 Lot. 64  
Casablanca - Tel: 0522 93 10 20



6 118001 102020  
Levothyrox® 100 µg,  
Comprimés sécables B/30  
PPV: 24,40 DH

